

Paris, le 15 avril 2022

COMMUNICATION

LES DECLARATIONS (PROFESSIONS DE FOI) POUR LE DEUXIEME TOUR SONT DESORMAIS EN LIGNE

La Commission nationale de contrôle de la campagne électorale en vue de l'élection présidentielle a mis en ligne sur son site internet (www.cnccep.fr) les déclarations des deux candidats du second tour.

Cette mise en ligne permet aux électeurs, dès à présent et dans l'attente de la réception de ces documents à leur domicile, d'en prendre connaissance.

Trois déclinaisons sont disponibles :

- La version générale de la déclaration, qui sera par ailleurs adressée à l'ensemble des électeurs par La Poste en version papier dans les prochains jours. Cette version est également compatible avec les logiciels de lecture à l'écran.
- La version enregistrée au format audio.
- La version traduite en langage Facile A Lire et à Comprendre (FALC). Cette version est destinée aux personnes en situation de handicap ou ayant des difficultés de compréhension. Elle privilégie l'usage des mots courants et l'emploi de phrases courtes associant des pictogrammes au texte. Il s'agit d'une nouveauté inscrite à l'article R 38-1 du code électoral, résultant du décret 2021-1740 du 22 décembre 2021 et applicable pour la première fois à l'élection présidentielle.

La Commission rappelle sa décision du 13 avril dernier, par laquelle elle a homologué avec réserves le texte des déclarations de la candidate Marine Le Pen dans sa version papier qui sera diffusée auprès de chaque électeur.

Pour mémoire, ces réserves portent sur la mention « source ministère de l'Intérieur » associée à deux assertions de la seconde page selon lesquelles d'une part, (avec les mentions indiquées en gras comme sur le document papier) : « **L'islamisme progresse et l'insécurité s'accroît avec 31% d'agressions volontaires* depuis 2017** » et « **L'immigration explose avec 1,5 million d'entrées* depuis 2017, des centaines de milliers de clandestins vivent en France** ».

Les explications du mandataire de la candidate, puis son audition, ont conduit la Commission à maintenir les réserves formulées sur la mention « source ministère de l'Intérieur » et à appeler l'attention des électeurs sur celle-ci.

Contacts presse

Vianney Macke – 01 72 60 59 72 – contact@cnccep.fr

Suivre l'actualité de la CNCCEP sur Twitter : [@cnccep](https://twitter.com/cnccep)